

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Band: 23 (1915)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Cette Société a eu sa séance le 10 mars 1915, sous la présidence de M. Landry. M. Landry a résumé comme suit l'activité de la société pendant cette dernière année :

« L'année que nous terminons aujourd'hui, la douzième de notre existence, peut être considérée comme l'une des moins brillantes pour notre société, des événements imprévus ayant suspendu notre activité. Deux fois seulement nous nous sommes réunis, le 11 mars 1914 et le 27 janvier 1915. La séance d'été, toujours si fréquentée et qui devait se tenir à Vevey, a dû être renvoyée ensuite de la mise sur pied de l'armée suisse en août 1914. Tout avait été préparé dans cette ville par les soins de nos amis de Vevey et en particulier par l'un de nos membres fondateurs, M. Albert de Montet. Les travaux à présenter étaient prêts et nous espérons qu'ils n'auront rien perdu pour attendre et que nous aurons le plaisir de les écouter dans une prochaine réunion.

» Dans la séance du 11 mars, *M. Maxime Reymond* nous a consciencieusement exposé les origines de la Constitution vaudoise de 1814 et *M. Charles Gilliard*, notre dévoué secrétaire, nous a donné une monographie très savoureuse sur les bourgeois de Moudon.

» Dans notre dernière séance, l'archéologie et la numismatique ont dominé; *M. Ernest Lugrin* nous a entretenus de la médaille scolaire de Morges, tandis que M. l'abbé *Marius Besson* nous donnait une intéressante notice sur une plaque de ceinturon mérovingienne appartenant au Musée d'Yverdon. L'histoire était représentée dans cette séance par une

étude bien complète des libertés et franchises d'Echallens, faite par M. l'abbé *Emmanuel Dupraz*, ancien curé de cette paroisse.

» Il est utile de rappeler, qu'en dehors des séances, nos membres sont de fidèles collaborateurs de notre organe officiel, la *Revue historique vaudoise*. Si l'on feuillette l'année 1914 de cette utile publication, on constate que la plus grande partie de cette publication est dû à la plume des membres de notre Société, sans compter les articles des deux directeurs de la *Revue*, nos membres dévoués, MM. Paul Maillefer et Eugène Mottaz.

» Durant l'année écoulée, la Société a fait des pertes sensibles et en particulier celles de MM. *Paul Vionnet*, *Charles Pasche* et *Aloïs de Molin*, auxquels nous avons rendu hommage dans nos dernières assemblées et dans les notices publiées par la *Revue historique*. Tout dernièrement, il y a juste un mois, notre Société perdait un de ses membres les plus dévoués, les plus fidèles et les plus travailleurs; nous voulons parler du Président *Benjamin Dumur*. Vous avez tous lu, Mesdames et Messieurs, la notice parue dans le dernier numéro de la *Revue historique* sur cet homme éminent. Ce beau travail me dispense de vous dire tous les talents de l'historien disparu, dont nous conserverons le meilleur souvenir. M. le professeur Maillefer a donné dans cette notice un résumé de tous les travaux historiques, juridiques et autres de Benjamin Dumur. Il a mentionné un ouvrage littéraire *Les Anes d'Ouchy*¹. Cette charmante nouvelle a paru en 1861, dans un volume intitulé *L'année zofingienne*.

¹ Les *Amis* d'Ouchy (voir *Revue historique vaudoise*, février 1915, page 59, ligne 12) sont le simple produit d'une « coquille ». Les *Anes d'Ouchy* sont une nouvelle écrite par Benjamin Dumur pour un concours et qui fut couronnée par l'Académie de Lausanne.

» Peu de Lausannois d'aujourd'hui se souviennent des ânes d'Ouchy. Au moment où Dumur écrivait ce spirituel travail, le chemin de fer de Lausanne à Ouchy n'existait pas, et le piéton arrivait des bords du Léman sur Saint-François sans le secours des escaliers. Le sable du lac, nécessaire aux constructions, se montait à dos d'âne dans des sacs. Les ânes par groupe de quinze à vingt étaient conduits par une femme et lorsque les étudiants revenant d'Ouchy rencontraient la troupe, ils saluaient la brave conductrice en lui disant : *Bonjour la mère aux ânes*. Elle répondait invariablement : *Bonjour mes enfants !* »

Le comité de la Société a été réélu et M. Paul Maillefer nommé président.

M. *Gillard* a lu un travail de M. le chanoine E. Dupraz sur la condition sociale des habitants de la Seigneurie d'Echallens dès le douzième siècle. Puis M. Maxime *Reymond* a fait l'historique du pillage que les Confédérés firent subir à la ville de Lausanne en 1476, du 26 au 30 juin, au lendemain de la bataille de Morat, pour la punir d'avoir embrassé le parti du duc de Bourgogne. Une partie des maisons de la Cité furent incendiées, les églises et les maisons particulières pillées, plusieurs personnes tuées. Les dommages durent dépasser un demi-million de francs, somme considérable pour une ville de 8000 habitants environ.

L'assemblée a adhéré à la protestation contre la destruction des chefs-d'œuvres d'art dans la récente guerre.

Une discussion s'est élevée sur la revision de la loi sur les monuments historiques. Y ont pris part MM. Vuillermet, J. Landry, M. Barbey, E. Chuard, conseiller d'Etat.

M. Ch. *Vuillermet* a soumis un vœu tendant à ce que la Société demande que l'on maintienne au quartier de la Cité son caractère historique et artistique, menacé par un projet de grande construction à l'entrée de l'avenue Menthon. Ce vœu, qui n'était pas inscrit à l'ordre du jour, a été pour ce motif renvoyé à une commission, quoique l'assistance lui parût gagnée.

MOULINS D'YVERDON ¹

Le Serment des Meuniers.

En premier jurent de procurer l'honneur, avancement & profit de Leurs Excellences de Berne, nos Souverains Seigneurs, en évitant leur perte et dommage ainsi qu'il appartient à de vrais & loyaux sujets. De même procureront l'honneur, profit et avantage de la Ville & de l'Hôpital, évitant leur perte, dommage et honneur en maintenant leurs droits, privilèges, immunités et coutumes du lieu de tout leur pouvoir,

Obeiront aux commandements qui leur seront faits par le Conseil de la Ville

Item ne devront falsifier ni changer en façon que ce soit les graines mais devront les moudre telles qu'elles lui auront été remises et rendront à chacun la farine qui en sera parvenue, fidèlement, au poid, après s'être payé à forme du taux pour ce réglé et de l'émine qui leur est remise.

¹ Cette pièce, encore un peu lisible, était affichée aux Moulins d'Yverdon et y a été relevée vers 1885 lors de la démolition de cet édifice (Voir : *Inscriptions chronogrammatiques*, par John Landry; *Revue historique vaudoise*, 1913).